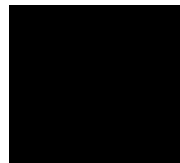


La Rochelle (17) : la Ville ne rachètera pas l'église de Port Neuf

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#)

Date : 5 janvier 2022



Les habitants du quartier des Castors de Port-Neuf à la Rochelle, espéraient transformer l'ancienne église Saint-Joseph - dont le diocèse souhaite se séparer et qui doit être remplacée par un programme immobilier de 20 logements - en salle polyvalente, aux frais de la Ville de la Rochelle. Cette dernière a [fait savoir début décembre](#) qu'elle ne préemptera pas l'édifice.

"L'église Saint-Joseph, implantée dans le quartier de Port-Neuf, à La Rochelle, ne sera donc pas un lieu pour les artistes, ni pour ses habitants. Dans un communiqué de presse, la Ville vient de faire savoir « qu'elle ne se porte pas acquéreuse et ne préempte pas ».

La Ville assure ne pas pouvoir suivre financièrement. Elle a fait réaliser un diagnostic par la société Elansym sur la structure, les normes incendie et l'accessibilité, qui a révélé le mauvais état du bâtiment. « La structure est dans un état moyen. Des fissures verticales à l'intérieur et à l'extérieur ont été relevées. Le sous-sol est en mauvais état en raison d'un incendie. Le bâtiment n'est pas isolé... Des travaux de mises aux normes sont nécessaires tels que la mise en conformité des installations électriques ou encore de garde cors d'escalier », explique le courrier.

Un coût de remise aux normes estimé à 1,5 million d'euros (HT). Auquel il faudrait rajouter 3,2 millions d'euros (TTC) pour la rénovation et la réglementation en vigueur pour les établissements recevant du public (ERP) et enfin 1 million d'euros pour l'achat du bâtiment. Soit un coût total de 5,7 millions d'euros".